



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 49

6 décembre 1972

LE NOUVEAU CABINET CANADIEN

Le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, a annoncé le 27 novembre, le remaniement ministériel suivant:

CHANGEMENTS DE PORTEFEUILLES

M. Jean Marchand, au ministère des Transports, de l'Expansion économique régionale.

M. John C. Munro, au ministère du Travail, de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. Gérard Pelletier, au ministère des Communications, de Secrétaire d'État.

M. Donald C. Jamieson, au ministère de l'Expansion économique régionale, des Transports

M. Robert K. Andras, au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, de la Consommation et des Corporations.

M. James A. Richardson, au ministère de la Défense nationale, des Approvisionnements et Services.

M. Herb Gray, au ministère de la Consommation et des Corporations, du Revenu national.

M. Robert Stanbury, au ministère du Revenu national, des Communications.

M. Jean-Pierre Goyer, au ministère des Approvisionnements et Services, de Solliciteur général.

M. Alastair W. Gillespie, au ministère de l'Industrie et du Commerce, du portefeuille de la Science et la Technologie.

NOUVEAUX MINISTRES

M. Stanley Haidasz devient ministre d'État.

M. Eugene F. Whelan devient ministre de l'Agriculture.

M. Warren Allmand devient Solliciteur général du Canada.

M. J. Hugh Faulkner devient Secrétaire d'État du Canada.

M. André Ouellet devient ministre des Postes.

M. Daniel J. MacDonald devient ministre des Affaires des anciens combattants.

M. Marc Lalonde devient ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Mme Jeanne Sauvé devient ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie.

Dans le cas de différents programmes et agences, certains déplacements de responsabilités ont été décidés, parallèlement au remaniement ministériel. Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne fera rapport au ministre des Communications, M. Pelletier. Le ministre du Travail, M. Munro, sera responsable d'Information Canada et de la coordination des programmes gouvernementaux concernant la situation de la femme. M. Haidasz, comme ministre d'État, assumera une responsabilité particulière quant à l'appli-

SOMMAIRE

Le nouveau Cabinet canadien	1
Prévision des avalanches	2
La population active	2
Le Canada et le maintien de la paix au Vietnam	3
Seconde vente de blé à la Chine	3
Les arts du spectacle au Canada	3
Exposition de lithographies canadiennes	5
Les exportations britanniques vers le Canada	6
Délégation de l'industrie minière en Chine	6
Mise au point d'un test de détection du cancer	7
Le CP prend la route	7
Les grèves et le stress	8
Le port de l'uniforme au QGDN	8
Les pistes d'atterrissage du Nord	9
Lac nommé en l'honneur de A.Y. Jackson	9
Football - Hockey	10

cation de la politique gouvernementale du multiculturalisme.

INCHANGÉS

- M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre.
- M. Mitchell Sharp, Affaires extérieures.
- M. John Turner, Finances.
- M. Allan MacEachen, président du Conseil Privé.
- M. Charles Drury, président du Conseil du trésor.
- M. Jean Chrétien, Affaires indiennes et Nord canadien.
- M. Donald S. Macdonald, Énergie, Mines et Ressources.

Le sénateur Paul Martin, leader du gouvernement au Sénat.

M. Jack Davis, Environnement.

M. Jean-Eudes Dubé, Travaux publics.

M. Ron Basford, ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

M. Otto Lang, ministre de la Justice et procureur général du Canada, responsable de la Commission canadienne du blé.

PRÉVISION DES AVALANCHES

La *Bristol Aerospace Ltd* de Winnipeg a conçu un système d'acquisition de données, d'une valeur de \$50,000, qui servira à détecter les avalanches éventuelles. Ce nouvel ensemble d'appareils, appelé station météorologique automatique pour la prévision des avalanches, devrait constituer une aide précieuse pour les observateurs de glissements de terrains de la Colombie-Britannique.

Le système se compose d'une station principale, de deux stations détectrices et d'une station réceptrice. On a choisi, pour effectuer le premier essai, le col Rogers dans le parc national Glacier, l'une des régions du monde les plus sujettes aux avalanches.

Les deux stations détectrices automatiques, situées respectivement sur le mont MacDonald et sur le mont Fidelity, mesurent et télémessurent pour obtenir des données éoliennes, hygrométriques et thermiques et relaient les résultats obtenus à la station principale, soit automatiquement, soit manuellement.

Située à proximité de la route transcanadienne, la station principale enregistre et transcrit automatiquement les renseignements qu'elle transmet à la station réceptrice se trouvant à dix milles de là où des spécialistes en prévision des avalanches les étudient. L'équipement de la station principale, qui ressemble beaucoup à un système de traitement des données, utilise un système unique de télémessure et des appareils de transmission à très hautes fréquences pour acheminer les données.

Lorsqu'ils disposeront des derniers renseignements, les artilleurs de l'Armée canadienne bombarderont alors d'obus les régions réputées dangereuses. Cette méthode "dite des glissements de terrains contrôlés" provoquera des avalanches prématurées et réduira ainsi la menace de risques plus sérieux.

Les dirigeants du Canadien-Pacifique espèrent que, pour la première fois depuis que le service ferroviaire de cette compagnie a franchi le col dans les années 1880 et depuis la fin de la construction de la route transcanadienne il y a dix ans, ils pourront faire face aux 600 pouces de neige qui tombent annuellement et assurer une circulation ininterrompue.

L'installation d'observation météorologique qui sera utilisée en Colombie-Britannique constitue une application de la technique électronique mise au point aux usines de la *Bristol Aerospace* qui emploie plus de 1,000 travailleurs à Winnipeg.

Les dirigeants de la *Bristol* estiment que le même type d'équipement peut servir à déterminer les degrés de pollution de l'air et de l'eau, tant dans les villes que dans les centres industriels, en vue de régler la circulation urbaine et d'évaluer certaines conditions de calibrage, comme l'usure du métal dans les turbines.

LA POPULATION ACTIVE

De septembre à octobre, il y a eu augmentation tant de l'emploi que du chômage. Exprimée en termes de pourcentage, l'augmentation de l'emploi se comparait au changement habituel entre ces deux mois bien que celle du chômage ait été légèrement inférieure à la normale. Il en a donc résulté une diminution du taux de chômage désaisonnalisé, qui est passé de 7.1 en septembre à 6.9 en octobre.

L'effectif réel de la population active est passé de 8,840,000 en septembre à 8,878,000 en octobre, soit une augmentation normale pour cette période de l'année.

Le nombre de personnes ayant un emploi est passé de 8,381,000 en septembre à 8,395,000 en octobre.

Il y avait 483,000 chômeurs en octobre, comparativement à 459,000 en septembre. Le taux de chômage non désaisonnalisé, qui représente le pourcentage réel de chômeurs par rapport à l'effectif de la main-d'oeuvre, était de 5.4 en octobre, donc en augmentation par rapport à celui du mois de septembre qui était de 5.2.

Par rapport à l'année dernière, la main-d'oeuvre a augmenté de 180,000 (2.1%), l'emploi de 144,000 (1.7%) et le chômage de 36,000.

Le niveau d'emploi désaisonnalisé a augmenté, passant de 8,310,000 en septembre à 8,328,000 en octobre. Il a augmenté chez les hommes de 25 ans et plus et chez les personnes de 14 à 24 ans, mais il a diminué chez les femmes de 25 ans et plus. De petites augmentations de l'emploi ont été enregistrées dans toutes les régions, à l'exception des Prairies où il y a eu une légère diminution.

Le taux de chômage désaisonnalisé a diminué à 6.9 en octobre de 7.1 en septembre. Il a augmenté chez les personnes de 14 à 24 ans, mais il a diminué chez celles de 25 ans et plus.

LE CANADA ET LE MAINTIEN DE LA PAIX AU VIETNAM

Le 21 novembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il avait eu des entretiens avec le secrétaire d'État américain, M. William Rogers, au sujet de la nouvelle Commission de supervision sur cessez-le-feu au Vietnam.

Le Canada a offert de mettre à la disposition de cette nouvelle Commission, le personnel de l'actuelle Commission Internationale de Contrôle, et cela pour la période initiale c'est-à-dire jusqu'à ce que soit convoquée la conférence internationale. Il a rappelé "qu'il n'avait pris aucun autre engagement au cours de la fin de semaine.

"J'ai demandé, a-t-il dit:

"Premièrement, que la commission de supervision proposée soit acceptable aux quatre parties concernées.

"Deuxièmement, qu'il y aura une autorité internationale à laquelle la Commission pourra faire rapport.

"Troisièmement, que la procédure que nous devons suivre pour faire rapport soit efficace.

"Quatrièmement, que la Commission jouisse d'une pleine liberté de mouvement dans toutes les parties du Sud-Vietnam afin d'y faire enquête.

Il a apporté des précisions sur les points suivants:

"Premièrement, que la Commission de supervision proposée ne soit pas une force militaire comme celle du maintien de la paix à Chypre.

"Deuxièmement, que nous accepterons cette responsabilité seulement si les quatre parties au cessez-le-feu nous le demandent. La requête devra venir aussi bien des États-Unis que du Nord-Vietnam.

"Troisièmement, que si nous acceptons cette responsabilité ce sera pour aider à mettre fin à la guerre en Indo-Chine.

SECONDE VENTE DE BLÉ À LA CHINE

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a annoncé une autre vente de blé à la République populaire de Chine.

Compte tenu d'écart de 5 p. 100, plus ou moins, d'ailleurs prévus dans le contrat, la vente comporte un maximum de 62.7 millions de boisseaux, d'une valeur d'environ 150 millions de dollars ce qui prouve l'augmentation du prix du blé au cours des derniers mois. M. Lang a ajouté que les négociations menant à cette nouvelle vente de céréales ont été menées à Pékin, en novembre, par des représentants de la Commission du blé et de la Société nationale d'exportations et d'importations de céréales, d'huiles et de produits alimentaires.

Les expéditions débuteront en avril 1973, alors que la livraison des présents envois sera terminée, et continueront jusqu'en octobre. Les expéditions seront faites de ports situés sur la côte du Pacifique.

Les catégories de blé à expédier sont le blé rouge de printemps no 1 de l'Ouest canadien, 12½ p. 100 protéines et du blé no 2 et 3 de la même catégorie.

Les conditions financières sont les mêmes que celles des ventes précédentes avec la République populaire de Chine, soit le paiement de 25 p. 100 au comptant au moment du chargement du navire et le solde payable avec intérêts dans les 18 mois suivants.

C'est la garantie fournie par le gouvernement fédéral à la Commission canadienne du blé qui a permis d'accorder de telles conditions de crédit.

LES ARTS DU SPECTACLE AU CANADA*

LE FINANCEMENT DES ARTS

Il semble que les arts d'interprétation au Canada soient aux prises avec le plus grave des problèmes, autrement dit, celui du financement. L'insolvabilité s'avère en effet une menace constante à la survie de certaines compagnies théâtrales qui jouissent d'une haute réputation artistique et dont les avantages culturels pour la collectivité sont d'une immense valeur. Étant donné le consensus suivant lequel ces avantages doivent faire partie intégrante de notre culture et, par conséquent, être à la portée de tous les citoyens indépendamment de leur situation financière, il faut reconnaître qu'on ne peut compter uniquement sur les recettes provenant de la vente des billets pour couvrir tous les frais de production. Or, il est presque universellement admis de nos jours que les occasions de divertissements que peuvent offrir la belle musique, le bon théâtre et les autres manifestations artistiques, forment une partie justifiable des activités d'une société moderne. Le premier exemple de la contribution que le Gouvernement fédéral a apportée à l'avancement des arts a été la formation du Conseil des Arts du Canada.

Le fait que les Canadiens se soient rendu compte de l'absolue nécessité de rétablir l'équilibre entre l'intérêt accordé aux réalisations concrètes, d'une part, et les éléments moins tangibles mais de caractère plus permanent de notre civilisation, d'autre part, et de ce qu'un tel rétablissement pouvait exiger comme efforts, a conduit à la création, en 1949, de la Commission royale sur le développement des arts, des lettres et des sciences, au Canada. En 1951, cette Commission déposait son rapport recommandant la formation d'un conseil chargé de favoriser ces activités. Ces recommandations ont fini par donner lieu à la création, en vertu d'une loi sanctionnée par le Parlement en date du 28 mars 1957, du Conseil des Arts du Canada, organisme chargé "de développer et de favoriser l'étude et la jouissance des arts, des humanités et

* Suite d'un article tiré de la *Lettre commerciale* de juillet-août 72, publiée par la Canadian Imperial Bank of Commerce.

des sciences sociales, de même que la production d'oeuvres s'y rattachant".

En accordant des subventions aux arts d'interprétation, le Conseil des Arts du Canada vise aussi bien l'artiste lui-même que les compagnies desquelles il perçoit sa rémunération. La principale ligne de conduite du Conseil des Arts consiste surtout à assurer que "l'artiste canadien puisse vivre et travailler dans un climat de dignité et de tranquillité d'esprit qui soit compatible avec ses aspirations et avec le respect et l'admiration qu'il inspire à la société où il vit et travaille, et que celle-ci en vienne, grâce à un contact répété avec l'artiste, à apprécier de plus en plus la grâce et le charme qu'il introduit dans notre vie quotidienne et à reconnaître l'effet salutaire des émotions qu'il nous fait éprouver et qui, en nous secouant, nous tirent de notre apathie".

PROGRAMME EN TROIS PHASES

Le Conseil a subdivisé son programme d'action en trois phases: dans la première, il se préoccupe du bien-être de l'individu doué d'un talent prometteur. C'est ainsi que sont encouragés les artistes à poursuivre leurs études ou à perfectionner leur art au pays ou à l'étranger.

Dans la deuxième phase, le Conseil se charge de veiller autant que possible à mettre en place des mécanismes favorisant le rapprochement entre l'artiste et le public. A cette fin, il accorde des subventions aux orchestres et aux troupes de théâtre et de ballet, ainsi qu'aux compagnies d'opéra et autres groupes dignes d'intérêt. Les efforts déployés par le Conseil dans cette phase du programme consistent surtout à reconnaître les institutions qui ont atteint un haut degré d'excellence et à leur décerner des récompenses pour les encourager à se maintenir à ce niveau ou même à se surpasser. Dans nombre de cas, les subventions sont accordées à des fins bien définies: effectuer des tournées, payer les suppléments d'heures de répétition requises pour la préparation de nouvelles pièces, et mener à bien d'autres activités du même genre. Des troupes professionnelles ou semi-professionnelles peuvent aussi recevoir des subventions lorsque leur présence dans une région donnée confère à celle-ci une certaine importance. Le Conseil cherche également à encourager le rayonnement des arts à travers le pays tout entier en subventionnant des tournées dans les petites villes. Ce dernier aspect des activités du Conseil absorbe une grande partie de ses fonds et, dans une certaine mesure, comble les besoins du public lequel constitue, somme toute, la source de ses revenus.

Enfin dans la troisième phase de son programme, d'action, le Conseil s'applique à dispenser des services d'aide aux arts ainsi qu'à des projets spéciaux visant à soutenir l'effort des artistes et à les faire connaître du grand public. Le Conseil s'est également chargé de participer aux programmes lancés dans le but d'encourager les jeunes talents qui s'intéressent aux arts à s'y consacrer à titre d'admi-

nistrateurs, de techniciens ou de membres permanents de troupes théâtrales ou d'orchestres. Des fonds sont octroyés aux institutions qui facilitent l'échange de renseignements à l'échelle nationale, offrent certains services et contribuent à resserrer les liens entre les artistes et les divers groupes disséminés à travers le pays. Le Conseil veille aussi à promouvoir les relations culturelles entre le Canada et d'autres pays et il a, à cette fin, prêté son concours à plusieurs groupes désireux de se produire à l'étranger. Il s'efforce en outre de ne pas laisser végéter les compositeurs et les dramaturges canadiens. Le Conseil ne prend toutefois pas l'initiative de projets dans ce domaine ni ne commande de pièces théâtrales ou d'oeuvres musicales. Ces mesures ont été prévues afin d'assurer qu'aucune ingérence extérieure ne vienne entraver la liberté artistique du fait de la contribution gouvernementale au financement des arts.

S'il est vrai que les revenus de la Caisse de dotation établie par le Parlement lors de la création du Conseil ont contribué à l'essor remarquable des arts au Canada, ces revenus se sont très vite avérés insuffisants à combler les besoins croissants du Conseil. Celui-ci s'est donc vu dans l'obligation d'inviter le Gouvernement fédéral à lui voter d'autres crédits annuels. Au cours de l'année budgétaire 1970-1971, le total de ses revenus se chiffrait par 35.2 millions de dollars, dont une somme de 24.2 millions représentait la subvention inconditionnelle du Gouvernement fédéral.

LA PART DES PROVINCES

De leur côté, les autorités provinciales ont créé, à même les deniers des contribuables, des organismes, ayant pour but de soutenir et d'encourager les arts. A l'instar du Conseil des Arts du Canada, ces organismes provinciaux encouragent de préférence les groupes professionnels et s'efforcent surtout de promouvoir les visites des troupes théâtrales et d'autres groupements dans le plus grand nombre de régions des diverses provinces canadiennes. L'Ontario s'est doté d'un Conseil des Arts et le Québec, d'un ministère des Affaires culturelles comprenant une section théâtre. Quant aux provinces des Prairies, elles subventionnaient déjà leurs troupes théâtrales bien avant la création du Conseil des Arts du Canada. En effet, il existe en Saskatchewan une Commission des Arts, et en Alberta, la Direction de la promotion culturelle, deux organismes relevant de leur secrétariat provincial respectif. Le Manitoba a également mis sur pied son Conseil des Arts et la Colombie-Britannique a institué un comité consultatif pour le Fonds culturel du Centenaire; quant aux Maritimes, elles ont elles aussi des organismes ou divisions chargés du patronage des arts. Les gouvernements municipaux, surtout dans les grandes villes, fournissent, pour leur part, une aide substantielle à laquelle viennent s'ajouter les dons offerts par les secteurs industriel et commercial, ainsi que l'apport de généraux mécènes.

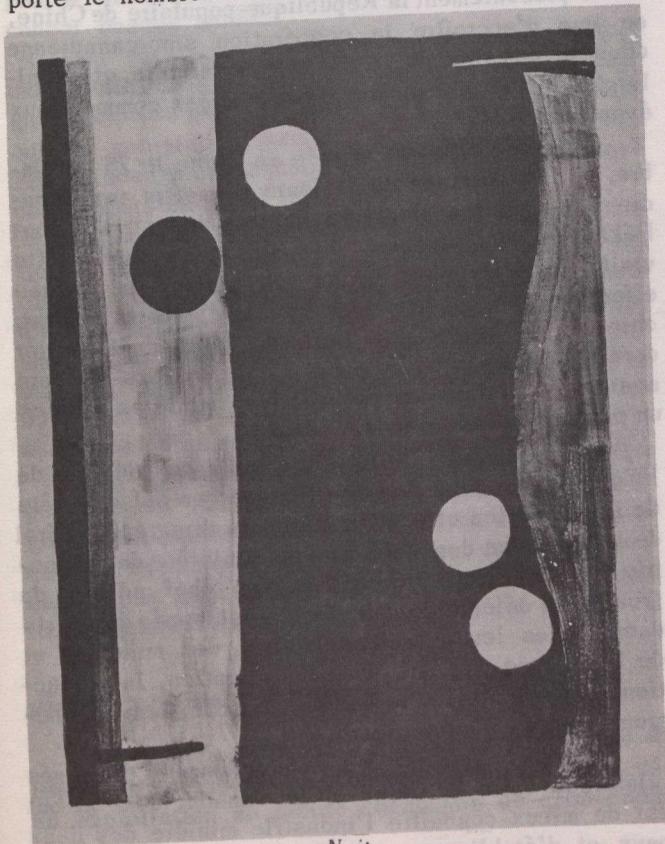
EXPOSITION DE LITHOGRAPHIES CANADIENNES

Quatre-vingt-dix-neuf artistes canadiens de renom ont exposé 127 oeuvres remarquables de l'art graphique à la quatrième exposition des lithographies canadiennes inaugurée le mois dernier par M. Guy Beaulne, sous-secrétaire d'État adjoint, à l'Université Carleton d'Ottawa. *Showcase*, exposition annuelle au cours de laquelle les meilleures lithographies canadiennes sont mises en vente, est organisée par l'Association des anciennes de l'Université.

Bien que toutes les oeuvres présentées soient d'ordinaire examinées par un jury d'experts, on a invité cette année 20 lithographes réputés à présenter chacun deux oeuvres qui ne seraient pas soumises à cet examen. Cette liste, établie en collaboration avec les galeries d'art, les experts et les facultés des beaux-arts des universités du Canada, comprend entre autres Rita Letendre, Lawren Harris, Robert Savoie, Toni Onley, David Blackwood et Kim Ondaatje.

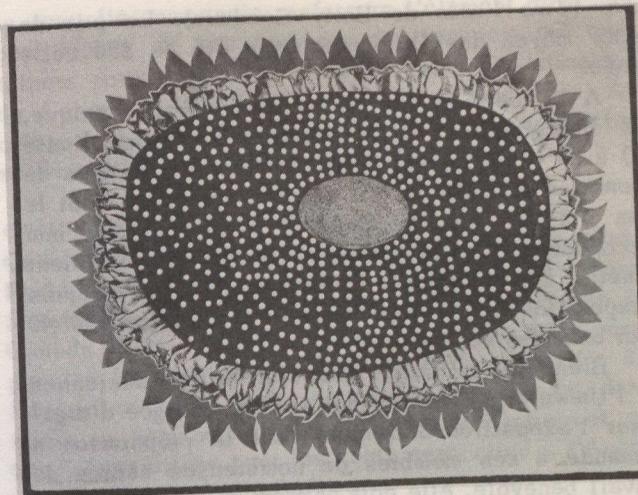
PARTICIPATION INÉGALÉE DES ARTISTES

Cette année, un nombre record de plus de 200 artistes ont soumis quelque 600 oeuvres à l'examen des membres du jury composé de MM. Jules Heller, doyen de la Faculté des beaux-arts de l'Université York de Toronto, et David Burnett, professeur du Département d'histoire de l'art de l'Université Carleton. On a accepté 89 lithographies et ainsi porté le nombre de lithographies en montre à 127.



Nuit

Suzanne Dumouchel



Tournesols

Ghitta Caiserman-Roth

M. Burnett a souligné que "l'ampleur de l'exposition était inévitable étant donné la haute qualité du travail et l'originalité et la créativité démontrées par les participants. Il se fait de l'excellent travail au Canada dans le domaine de la lithographie et j'estime que *Showcase* est devenu un événement marquant pour ce qui est de la présentation de ce genre de travail".

Presque toutes les techniques y étaient représentées (l'eau-forte, l'estampe, la sérigraphie, l'intaille) et, cette année, on a, pour la première fois, agrémenté l'exposition de photographies et d'étendards. Parmi les artistes qui y avaient déjà exposé leurs oeuvres mentionnons David Samila, Ghitta Caiserman-Roth et Roland Giguère tandis que les lithographes June Bird, Sabine Allard et James Janicek exposaient pour la première fois.

FORTE PARTICIPATION DES FEMMES

Plus de la moitié des lithographies exposées étaient l'oeuvre de femmes. M. Heller a déclaré: "Pour des raisons qui m'échappent, l'exposition semble comprendre un nombre surprenant d'oeuvres remarquables signées par des femmes. Qu'est-ce qui a pu inciter tant de femmes à s'adonner à un mode d'expression visuelle réservé jusqu'alors aux hommes doués d'une forte musculature? Attention! L'élève ferait-il la leçon au maître?"

VENTES PAR TIRAGE AU SORT

Les lithographies sont vendues par tirage au sort. Les intéressés signent un bout de papier qu'ils déposent dans une boîte placée à côté de la lithographie de leur choix. Le soir de la clôture, le maître de cérémonie tire un nom de chacune des boîtes; la personne peut alors devenir acquéreur de la lithographie. Cette pratique a connu un grand succès encore cette année. La popularité de cette exposition vient du fait qu'elle offre une occasion inespérée de se procurer des oeuvres d'art canadiennes d'une beauté remarquable à des prix variant entre \$7 (*Xerox Symphony* de T. Michael Bidner) et

\$300 (*Two Vests* de Betty Goodwin). Le prix de vente moyen des lithographies a été de \$90 cette année.

A l'exception des estampes à épreuve unique, les lithographies ont d'ordinaire un tirage limité (20 à 50 exemplaires). L'un des attraits uniques de *Showcase* découle du fait que les personnes dont le nom n'a pas été tiré peuvent parfois obtenir une reproduction de la lithographie qu'ils désiraient acheter. De nombreuses ventes sont réalisées après l'exposition; elles représentent parfois jusqu'à 40 pour cent des ventes totales.

Bien que ce soit l'Association des anciennes de l'Université Carleton qui se soit chargée d'organiser l'exposition *Showcase* dont la préparation a demandé à ses membres de nombreuses heures de travail bénévole, elle doit compter sur l'appui moral et financier de l'Association des anciens de l'Université, du Département d'histoire de l'art et du Comité des beaux-arts. Pour la première fois cette année, une aide financière additionnelle reçue sous forme de subvention du Conseil des Arts du Canada a permis la publication d'un catalogue illustré de quelque 40 lithographies.

LES EXPORTATIONS BRITANNIQUES VERS LE CANADA

Après l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne, le Canada sera le deuxième marché de ce pays en dehors de la Communauté et de ses associés: c'est ce qu'a déclaré récemment M. Michael Noble, ministre britannique du Commerce.

M. Noble qui s'adressait à la Chambre de commerce Canada - Royaume-Uni, a ensuite poursuivi en ces termes: "Nos exportations vers le Canada ont augmenté de façon spectaculaire au cours des deux ou trois dernières années: £288 millions en 1970, £349 millions en 1971 et déjà £273 millions cette année - ce qui pourrait signifier, en fin d'année, un total de £366 millions. En 1970, le Canada représentait notre dixième marché, il devenait notre neuvième en 1971 pour passer au huitième rang maintenant, juste après le Belgique et la Suède."

M. Noble a ajouté: "Tout démontre l'importance mutuelle de nos deux marchés. Le Canada est notre huitième marché, nous sommes le second du Canada. Nous sommes l'un des meilleurs marchés pour les produits manufacturés du Canada, tandis que les matières premières qui sont la force historique passée et à venir du Canada, aussi grande son industrialisation soit-elle, seront la clé de l'expansion des industries de la Communauté et de bien d'autres dans le monde.

"Mon séjour au Canada l'année dernière m'a mené à Toronto, Québec, Ottawa et Vancouver. J'ai eu de nombreux entretiens avec des industriels et des ministres (tant à l'échelon fédéral qu'au provincial) qui ont fait ressortir un fait: la grande appréciation et la compréhension, au Canada, des objectifs de la Grande-Bretagne au sein de l'Europe, et la gratitude ressentie devant les dispositions spéciales que nous avons négociées dans le plus grand intérêt des Canadiens."

* * * *

"Nous considérons que notre adhésion à la Communauté, et tout ce qui s'en suit depuis l'établissement d'un marché intérieur plus grand que celui des Etats-Unis, va stimuler sous peu un taux de croissance aussi élevé chez nous que celui de la Communauté. Cette croissance va rehausser grandement notre dépendance du commerce extérieur, non seulement avec l'Europe mais avec tous les pays du monde. Le Canada, avec ses immenses ressources naturelles, son haut niveau de développement économique, pour ne pas mentionner ses liens commerciaux étroits avec l'Angleterre, est parfaitement situé pour retirer de grands avantages de cette nouvelle situation et sera le partenaire commercial que nous désirons et que nous voulons avoir."...

DÉLÉGATION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE EN CHINE

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé qu'un groupe de 22 représentants du Gouvernement fédéral et de l'industrie privée visite présentement la République populaire de Chine, en vue d'accroître la coopération sino-canadienne dans le domaine de la production minière et métallurgique et de promouvoir des échanges commerciaux éventuels.

La délégation est arrivée en Chine le 25 novembre, et cette tournée de 21 jours permettra aux Canadiens de visiter plusieurs centres industriels dont Pékin, Shanghai, Anshan, Shenyang et Funshun. Cette visite canadienne en Chine fait suite à la tournée effectuée au Canada par un groupe d'experts miniers chinois, au cours des mois de janvier et février derniers. Pendant 23 jours, ces experts chinois avaient pu visiter des installations minières situées un peu partout au Canada.

M. Jean-Paul Drolet, sous-ministre adjoint de l'Énergie, des Mines et des Ressources est à la tête de la délégation et M. R.D. Hindson, directeur-général de la Direction des matériaux au ministère de l'Industrie et du Commerce agit comme chef adjoint du groupe. La délégation canadienne est formée d'experts dans toutes les questions traitant des minéraux et de l'industrie minière, dont l'exploration, la production, la technologie, la mise en marché, les approvisionnements et les services.

Ce voyage fait partie d'un programme d'échanges bilatéraux entre la Chine et le Canada, dont le but est de mieux connaître l'industrie minière des deux pays et d'établir une coopération qui permettra de planifier de futurs échanges commerciaux.

MISE AU POINT D'UN TEST DE DÉTECTION DU CANCER

Un test pour détection du cancer de l'abdomen a été mis au point par des chercheurs montréalais; facile à utiliser, il marque une étape dans la détection de cette maladie. Les résultats d'une étude de deux ans sur l'efficacité du test ont été publiés récemment dans le Journal de l'Association médicale canadienne, dans un article signé par le Dr A.B. Miles, directeur exécutif adjoint de l'Institut national de cancérologie. Des chercheurs médicaux de trois centres américains et de Montréal, de Kingston, (Ontario) et d'Edmonton (Alberta), ont pratiqué ces tests sur 862 patients. Les résultats indiquent que bien qu'on ne puisse pas encore l'utiliser de façon générale, le test peut aider à détecter les cancers de l'intestin et du rectum.

Le test fut mis au point il y a cinq ans par les Docteurs Philip Gold et Samuel Freedman du *Montreal General Hospital*, qui découvrirent un antigène — un corps chimique qui déclenche les mécanismes de défense de l'organisme — dans le sang des malades souffrant de tumeurs dans la partie inférieure de l'intestin.

Au tableau de la mortalité due au cancer aux États-Unis, ces cancers viennent au deuxième rang, surtout parce que bien souvent la maladie n'est pas détectée avant qu'elle ne soit incurable. Si l'on réussit à perfectionner le test Gold-Freedman, on pourra sauver la vie de milliers de victimes du cancer chaque année.

Les résultats des recherches publiés récemment indiquent que l'on peut pratiquer ce test sanguin complexe avec précision. Des résultats positifs ont été enregistrés dans le cas des deux tiers des 126 malades pour lesquels on avait déjà diagnostiqué des cancers du grand intestin et du rectum.

Les résultats prouvent également que le test Gold-Freedman ne sert pas seulement à détecter les cancers de l'intestin et du rectum mais aussi d'autres troubles organiques. Il pourrait donc avoir une valeur plus grande qu'on avait d'abord pensé puisqu'il peut alerter des gens qui semblent en santé mais qui pourraient plus tard présenter les symptômes d'un cancer.

Les chercheurs croient également qu'il sera possible de rassembler des données médicales de grande importance grâce aux résultats de l'étude, et que les méthodes auxquelles ce test fait appel donneront une impulsion à d'autres travaux en cours touchant la détection du cancer.

LE CP PREND LA ROUTE

Le Canadien-Pacifique, la compagnie privée de transport intégrée la plus importante au monde, a mis en exploitation sa propre compagnie de camionnage en Europe.

Fondée par la compagnie de navigation du CP,

la nouvelle compagnie renforcera l'élément du transport routier de ses services de transport par containers porte à porte en provenance et à destination du Canada et des États du Midwest américain. Au cours de la première étape, la mise en exploitation se fera principalement en Grande-Bretagne.

COMPAGNIE FERROVIAIRE DE RÉPUTATION

Cette récente expansion signifie que le Canadien-Pacifique possède et exploite maintenant un réseau ferroviaire de près de 17,000 milles à travers le Canada et de 4,000 milles aux États-Unis, des compagnies de transport routier de part et d'autre de l'Atlantique, une flotte de cinq cents navires destinés au transport par containers cellulaires et un terminus maritime pour les containers, situé à l'Anse-aux-Foulons, près de Québec.

Faisant affaires sous la raison sociale de *CP Transport (London) Ltd*, la nouvelle compagnie se distingue par ses recherches approfondies dans le domaine des techniques du camionnage intégré à un système de transport polyvalent, en mettant l'accent surtout sur les questions de jonction. Tout en étant taillée sur mesure pour répondre aux besoins européens, la compagnie *CP Transport* présente l'avantage de bénéficier de la compétence en exploitation et en administration acquise au cours des ans grâce à l'immense flotte nord-américaine du Canadien-Pacifique qui compte plus de 1,539 camions, 1,212 tracteurs routiers et 3,567 remorques.

EXPÉRIENCE DU CAMIONNAGE

Un des fruits de cette longue expérience dans les opérations de camionnage se trouve illustré par les plans et devis établis pour la flotte de camions britannique. Aux yeux de certains observateurs, ces données témoignent d'une innovation marquée comparativement aux normes courantes. L'un d'entre eux a déclaré: "Je serais étonné que certaines de ces innovations ne soient pas adoptées par d'autres flottes britanniques. Tant mieux. Nous avons surtout tenu compte des économies à réaliser à longue échéance en matière d'exploitation et d'entretien, question à laquelle l'ensemble de l'industrie doit accorder plus d'attention si nous voulons faire échec à la montée en flèche des coûts de livraison déjà élevés."

La compagnie de navigation du CP considère l'établissement de sa propre compagnie de camionnage comme un élément essentiel de la notion de "pipeline", qui n'exige qu'une seule vérification et qu'un seul document.

IMPORTANCE DES CHAUFFEURS

Les chauffeurs ont été choisis soigneusement en fonction de leurs longs services à l'emploi de la compagnie. Ils portent l'uniforme de la compagnie, et *CP Transport* souligne l'importance que la compagnie attache aux règlements visant les chauffeurs. Ces derniers constituent un chaînon essentiel dans la

chaîne de relations entre une compagnie de transport par containers et les expéditeurs qui louent ses services. CP Transport ne les considère pas seulement comme de bons chauffeurs, mais en fait, comme ses représentants auprès du public.

Les camions de CP Transport, aidés par le recours constant à ceux des sous-traitants, alimenteront les services hebdomadaires de transport par containers de la compagnie de navigation du CP qui font la navette entre le terminus de containers de l'Anse-aux-Foulons (qui appartient au CP) et Tilbury et Liverpool. Le bureau régional de Liverpool sera doté de sa propre flotte de camions au fur et à mesure que le service prendra de l'expansion.

Pour le transport outre-atlantique, la compagnie de navigation du CP dispose maintenant d'une flotte composée entièrement de navires affectés au transport de containers cellulaires. Au Canada, le réseau des services ferroviaire et de camionnage du Canadien-Pacifique, qui achemine les containers directement à partir de l'Anse-aux-Foulons, est conçu exactement en vue de la livraison rapide des containers dans toutes les régions du Canada et dans un vaste secteur du Midwest américain.

LES GRÈVES ET LE STRESS

Selon le Dr Hans Selye, autorité reconnue sur le stress et directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales de l'Université de Montréal, les problèmes causés par les grèves et le stress de la vie dans les grandes villes nuisent à la santé mentale et physique.

Le Dr Selye croit que les sociologues, les psychologues et les politicologues doivent déployer de plus grands efforts en vue de guérir les maux sociaux et les problèmes de l'environnement qui provoquent une augmentation générale des maladies mortelles. La médecine demeurera impuissante devant ces problèmes, dit-il, tant qu'on n'en éliminera pas les causes sous-jacentes.

Les grèves sont, selon le Dr Selye, un mal social majeur et il propose que les différends ouvriers soient réglés devant les tribunaux.

Les grèves contribuent comme d'autres situations difficiles, au développement des maladies de stress: ulcères de l'estomac et du duodénum, haute pression artérielle, allergies, dépressions nerveuses et attaques cardiaques.

Le Dr Selye explique que bien que tous ne soient pas atteints au même degré, toute personne soumise à un stress prolongé souffre ne serait-ce que d'une migraine ou de simples douleurs au cou.

Les grèves ne sont que l'une des manifestations, mais non la moindre, de la tendance caractéristique de notre époque à la dépersonnalisation de l'individu. A son avis, ce sont cette dépersonnalisation et la disparition de la fierté que la personne pouvait retirer de son travail qui sont à la racine du problème.

Cette dégradation de la personnalité et la diminution de la reconnaissance du mérite individuel sont cause de frustration et d'insécurité et entraînent des comportements agressifs et même violents, provoqués par les réactions chimiques au stress. Le grand public réagit de la même manière au stress provoqué par les grèves.

Il existe en tout homme une motivation biologique fondamentale qui consiste à se faire valoir par son travail personnel, affirme le Dr Selye, et que l'insistance actuelle sur les activités de groupe plutôt que sur l'effort personnel étouffe complètement. De nos jours, l'ouvrier est restreint à une tâche bien précise et ne voit presque jamais le produit fini de son travail; privé de tout sentiment d'avoir accompli quelque chose, il est soumis aux sentiments de frustration auxquels cette situation donne naissance.

Le Dr Selye conseille à tous et chacun de réfléchir longuement avant de s'engager dans une carrière et d'essayer de trouver la ligne où il pourra mettre en valeur ses talents créateurs. Il est important d'éviter la monotonie et les efforts partiels tellement répandus dans les méthodes de production industrielle modernes.

Il ne suffit pas de réduire les heures de travail et d'accroître les heures de loisir. L'homme est un animal qui doit travailler et créer. Le cheval de course confiné à son "box" trop longtemps finira par crever. Il en va de même pour les humains qui dépérissent et meurent d'ennui et du manque d'activité. En outre, l'homme qui jouit d'une trop grande sécurité et ne travaille pas assez se retrouve davantage démuni devant les situations de stress.

LE PORT DE L'UNIFORME AU QGDN

Les membres des Forces armées qui travaillent au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa devront tenir compte d'une nouvelle politique concernant le port de l'uniforme qui est entrée en vigueur le 20 novembre.

Dans la plupart des Directions du Quartier général, on avait pris l'habitude depuis vingt ans de ne porter l'uniforme qu'une fois par semaine. Selon les nouvelles directives, tous les militaires devront revêtir l'uniforme quatre fois par semaine, du lundi au jeudi.

Les membres des Forces armées disséminés au pays ainsi qu'outre-mer, y compris ceux de la région qui travaillent à Rockcliffe et Uplands, portent l'uniforme tous les jours de la semaine.

Les raisons qui avaient entraîné l'alternance du port de l'uniforme et de l'habit civil au Quartier général à la fin de la Seconde Guerre mondiale sont perdues dans le fouillis des diverses politiques adoptées dans l'après-guerre. Cependant, la politique voulant que l'on porte l'uniforme une fois par semaine fut instituée au début de 1952, lors de la mort du roi George VI.

LES PISTES D'ATTERRISSAGE DU NORD

Les sapeurs des Forces canadiennes ont terminé leur troisième été de travail dans l'Arctique, dans le cadre d'un programme de construction et d'agrandissement de pistes d'atterrissage qui s'étend sur une période de six ans.

L'une de ces pistes, celle de Pangnirtung, à environ 200 milles au nord de Frobisher Bay, a été terminée en septembre. D'ici 1975, cinq autres pistes, pouvant recevoir des avions de l'envergure des *Dakota*, recevront un recouvrement de gravier.

Ces cinq pistes sont celles de Pond Inlet et Cape Dorset, dans la Terre de Baffin, ainsi que celles d'Igloolik, Whale Cove et une autre, qui n'a pas encore reçu de nom, sur la côte ouest de la baie d'Hudson.

Les fonds nécessaires à la construction de ces aérodromes sont fournis par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. La main-d'oeuvre et le matériel affectés à la construction de ces pistes, qui s'effectue selon les devis établis par le ministère des Transports, sont fournis par le ministère de la Défense nationale. Les divers endroits qui sont choisis pour y construire une piste, fournissent aussi une certaine partie de la main-d'oeuvre utilisée.

La nouvelle piste de Pangnirtung permettra à cette collectivité isolée de 700 habitants, de bénéficier des avantages d'un transport aérien durant toute l'année. La nouvelle piste rendant possible l'utilisation d'avions beaucoup plus gros pour le transport des approvisionnements à Pangnirtung, on peut prévoir une réduction des taux de fret.

Au cours des trois derniers étés, une équipe composée de 15 sapeurs, mécaniciens et cuisiniers des Forces armées ont effectué des journées de travail de 12 heures à cet endroit. Avec seulement quelques pièces de machinerie lourde à leur disposition, l'équipe a déplacé quelque 150,000 pieds cubes de terre (suffisamment pour recouvrir un terrain de football d'une couche de trente pieds d'épaisseur) afin de construire une piste de 3,000 pieds de long par 250 pieds de large. Ils ont aménagé une rampe de stationnement, installé des ponceaux d'égouttement, construit des parcs d'entreposage de carburant, ainsi que des hangars et ateliers d'entretien.

La fin des travaux sur une piste d'une étendue similaire à Whale Cove, petit village de 200 habitants, à quelque 250 milles au nord de Churchill (Manitoba) est prévue pour l'été prochain.

La construction de la piste de Cape Dorset, à 250 milles au nord de Frobisher Bay, a débuté en juin dernier. Jusqu'au maintenant, 100,000 verges cubes de roc ont été dynamitées.

L'été qui vient verra de début la construction de la piste de Pond Inlet, au nord de la Terre de Baffin. On annoncera bientôt la date à laquelle doit débuter la construction de la piste d'Igloolik, au nord-ouest du détroit d'Hudson.

Le ministère de la Défense nationale consacra une somme additionnelle de \$650,000 pour accroître jusqu'à 4,000 pieds la longueur des pistes situées à Whale Cove, à Cape Dorset et à l'endroit qui n'a pas encore été baptisé. L'amélioration de ces pistes en permettra l'utilisation par les avions de transport *Hercules* et les avions de recherche et de sauvetage.

LAC NOMMÉ EN L'HONNEUR DE A.Y. JACKSON

A.Y. Jackson, seul survivant du Groupe des Sept, qui a atteint ses 90 ans, le 3 octobre, a donné son nom à un charmant petit lac de la région de Killarney Wilderness, en Ontario. Le ministère provincial des Ressources naturelles a choisi ce lac, connu dans la région sous le nom de lac Bass, en raison de son eau bleue très claire et de ses rives sauvages de granit rose. On croit que le lac Jackson, auquel une piste de portage donne accès, contient de la truite arc-en-ciel et de la truite grise.

Photo du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario.



LE FOOTBALL ET LE HOCKEY AU 3 DÉCEMBRE

LIGUE CANADIENNE DE FOOTBALL - COUPE GREY

Les Tiger Cats de Hamilton ont remporté les honneurs de la coupe Grey, le 3 décembre. Ian Sunter a réussi un placement sur le dernier jeu du match en procurant un gain de 13 à 10 au Tiger Cats sur les Roughriders de Saskatchewan.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Résultats
2 décembre

Atlanta, 4; Montréal, 4.
Philadelphia, 2; Toronto, 2.
Detroit, 4; NY Islanders, 1.
Minnesota, 8; Buffalo, 6.
Pittsburgh, 3; Chicago, 2.
Los Angeles, 3; St. Louis, 2.

3 décembre

Philadelphie, 5; Montréal, 2.
Toronto, 3; Detroit, 0.
Rangers, 3; Atlanta, 2.
Boston, 5; NY Islanders, 1.
Buffalo, 7; Minnesota, 4.
Chicago, 4; Pittsburgh, 2.

Division est

	G	W	L	T	F	A	P
Montréal	26	15	4	7	109	62	37
NY Rangers	26	16	7	3	101	69	35
Boston	25	15	7	3	113	84	33
Buffalo	26	11	8	7	93	81	29
Detroit	23	11	10	2	80	78	24
Vancouver	25	8	15	2	74	102	18
Toronto	24	7	13	4	76	80	18
NY Islanders	23	3	18	2	49	115	8

Division ouest

Minnesota	25	14	8	3	83	66	31
Chicago	25	14	9	2	90	73	30
Pittsburgh	26	13	11	2	99	83	28
Philadelphie	26	13	11	2	99	83	28
Los Angeles	26	11	11	4	87	86	26
Atlanta	28	10	13	5	65	88	25
St. Louis	23	7	11	5	59	73	19
Californie	24	4	15	5	61	101	13

ASSOCIATION MONDIALE

2 décembre

Los Angeles, 4; Chicago, 2.
Houston, 7; New York, 2.
New England, 7; Québec, 2.
Cleveland, 8; Philadelphie, 2.

3 décembre

Ottawa, 5; Houston, 4.
New York, 5; Cleveland, 2.
Winnipeg, 5; Minnesota, 1.
Québec, 6; Alberta, 2.

Division est

Cleveland	26	15	10	1	93	70	31
New England	24	14	9	1	100	78	29
New York	26	14	12	0	112	96	28
Ottawa	23	12	10	1	85	92	25
Québec	23	12	10	1	82	78	25
Philadelphie	23	6	17	0	69	110	12

Division ouest

Winnipeg	30	17	11	2	109	87	36
Minnesota	24	13	10	1	78	80	27
Los Angeles	28	13	14	1	94	98	27
Alberta	28	12	14	2	85	98	26
Houston	24	11	12	1	79	82	23
Chicago	21	5	15	1	55	72	11